

Décision portant élection de la Commission

2019/2109(INS) - 27/11/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen décidé d'approuver la nomination de la présidente, du vice-président pour les relations extérieures (haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité), ainsi que des autres membres de la Commission, en tant que collège, pour le mandat allant jusqu'au 31 octobre 2024.

La nouvelle Commission a été approuvée par 461 voix pour, 157 contre et 89 abstentions.

La décision fait suite aux auditions des commissaires désignés qui se sont tenues du 30 septembre au 14 novembre 2019 au sein des commissions parlementaires ainsi qu'aux évaluations des commissaires désignés faites par les commissions à la suite des auditions.